

Que la Chambre demande au gouvernement de créer immédiatement une commission royale sur le crime organisé au Canada.

* * *

[Traduction]

QUESTIONS AU FEUILLETON

(Les questions auxquelles une réponse verbale est donnée sont marquées d'un astérisque.)

M. Ralph E. Goodale (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé): Monsieur l'Orateur, on répond aujourd'hui aux questions nos 1779, 2364 et 2719.

[Texte]

LE PROJET DE RÈGLEMENT SUR LES GISEMENTS DE PÉTROLE ET DE GAZ AU LARGE DES CÔTES

Question n° 1779—**M. Leggatt:**

1. Qu'advient-il des nouveaux règlements proposés sur les gisements de pétrole et de gaz au large des côtes et publiés en mai 1976?

2. Ont-ils été soumis à un comité permanent de la Chambre et, sinon, le gouvernement songe-t-il à le faire?

3. Ont-ils été modifiés depuis leur publication en mai 1976?

L'hon. Alastair Gillespie (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources déclare ce qui suit: 1. Le 19 mai 1976, le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources et le ministre des Affaires indiennes et du Nord ont annoncé conjointement qu'une nouvelle mesure législative, soit un projet de loi sur le pétrole et le gaz naturel, serait présentée au Parlement et qu'un nouveau règlement sur les terres pétrolifères et gazifères du Canada serait promulgué après l'adoption de ce projet de loi. Les fonctionnaires du ministère de la Justice s'affairent actuellement à la rédaction du projet de loi et du règlement, et l'on prévoit que le projet de loi sera présenté au Parlement au cours de la présente session.

2. Le règlement projeté ne sera pas promulgué avant l'adoption du projet de loi sur le pétrole et le gaz naturel et, par conséquent, il n'a pas été soumis à un comité permanent de la Chambre. Il est prévu que le règlement sera renvoyé à un comité permanent de la Chambre avant sa promulgation.

3. Depuis que les principaux éléments du règlement projeté ont été annoncés en mai 1976, certaines propositions de modifications ont été faites. Tous les changements éventuellement apportés seront annoncés quand le projet de loi sur le pétrole et le gaz naturel sera présenté au Parlement.

LA PROPRIÉTÉ DE LA DÉFENSE NATIONALE À EDMONTON (ALB.) ET L'AMÉNAGEMENT D'INSTALLATIONS

Question n° 2364—**M. Lambert (Edmonton-Ouest):**

1. Des négociations sont-elles en cours ou ont-elles déjà eu lieu avec la ville d'Edmonton en vue de lui céder en tout ou en partie la propriété de la Défense nationale connue sous le nom de Prince of Wales Armouries ou quelque terrain que ce soit faisant partie de ce complexe et, dans l'affirmative, a) a-t-on pris une décision à ce sujet et laquelle, b) dans quelle mesure procédera-t-on à un transfert de terrains, c) quelle est la date exacte du transfert en question, d) pareil transfert d'installations entraîne-t-il un déménagement de l'unité d'entraînement ainsi que les bureaux, magasins, etc. de certaines unités de l'armée de réserve à Edmonton et, dans l'affirmative, dans quelle mesure, e) les installations d'entraînement en question seront-elles transférées à la section de la base militaire d'Edmonton connue sous le nom de casernes Griesbach et quelle serait

Questions au Feuilleton

la partie de ces casernes affectée à l'armée de réserve, f) quelle est la valeur de la propriété et des édifices qui seraient cédés à la ville et ce transfert est-il assorti de conditions visant leur utilisation?

2. a) Envisage-t-on ou a-t-on décidé de déménager les installations d'entraînement connues sous le nom de HMCS Nonsuch aux casernes Ortona et, dans l'affirmative, où seront-elles situées et à quoi serviront les terrains et les édifices des casernes Ortona dans la ville d'Edmonton, b) advenant la vente de la propriété, à combien le terrain et les édifices sont-ils évalués?

3. Si les déménagements en question ont été envisagés ou décidés, à quelles consultations s'est-on livré avec les associations locales de l'armée de réserve et la ville d'Edmonton?

4. Le déménagement prévu du régiment aéroporté canadien de la base d'Edmonton aux bases de Rockcliffe et de Petawawa entraîne-t-il le déménagement à la base d'Uplands ou à celle de Trenton de certains éléments et équipages ou appareils de transports touchant le personnel au sol de la 435^e à la 436^e escadrilles de la base de Trenton et, dans l'affirmative, a) quel est le nombre d'appareils et d'employés touchés et quelles sont les dates prévues pour le transfert en question, b) combien resterait-il alors d'avions à la disposition de la 435^e escadrille pour lui permettre d'assumer son rôle de transport, ou peut-on s'attendre à ce que ce rôle soit lui aussi modifié?

L'hon. Barney Danson (ministre de la Défense nationale): 1. a) et b) En 1970 et 1971, des négociations ont eu lieu entre la Ville d'Edmonton et le ministère de la Défense nationale à propos d'un transfert possible d'une partie des terrains du Prince of Wales Armouries à la Ville en vue de la construction d'une voie rapide. Aucune décision n'a été prise à cet égard et il n'y a actuellement aucune négociation en cours entre la Ville d'Edmonton et le ministère de la Défense nationale. Cependant, on étudie présentement un projet d'aménagement futur des casernes Griesbach. Ce projet pourrait influencer sur l'utilisation de cette installation et certaines autres. c) à f) incl. Sans objet.

2. a) et b) Il n'existe pas de projet de déménagement du HMCS Nonsuch.

3. Le projet d'aménagement en vue de l'utilisation future des casernes Griesbach a fait l'objet de discussions avec les autorités de la Milice.

4. En ce moment, on ne prévoit pas déménager le personnel ni les aéronefs du 435^e Escadron de Trenton. a) et b) Sans objet.

L'ENSEMENCEMENT DES NUAGES

Question n° 2719—**M. Laprise:**

1. Au cours des années financières a) 1973-1974, b) 1974-1975, c) 1975-1976, d) 1976-1977, le Service météorologique a-t-il effectué des expériences sur l'ensemencement des nuages et, dans l'affirmative, à quel endroit?

2. Au cours de ces mêmes années, le Service a-t-il accordé des contrats ou subventions à des entreprises privées ou à des universités pour des recherches ou expériences sur la modification du temps par ensemencement de nuages et, dans l'affirmative et dans chaque cas, a) à qui, b) pour quel montant, c) où les recherches ou expériences ont-elles été menées?

M. Jim Fleming (secrétaire parlementaire du ministre des Pêches et de l'Environnement): 1. Pour l'année financière: a) 1973-1974—Le SEA n'a pas fait d'expériences. b) 1974-1975—Le SEA n'a pas fait d'expériences. c) 1975-1976—Oui. Le SEA a mené une expérience de recherche dans un rayon de 200 milles de Yellowknife (T.N.-O.). d) 1976-1977—Oui. D'autres expériences de recherche ont eu lieu dans un rayon de 200 milles de Yellowknife (T.N.-O.).